

05/10/2012



VACANCES D'ÉTÉ RACCOURCIES :

Le ministre renonce ?

Les enseignants de l'UNSA

Le SE-Unsa, qui s'est clairement positionné contre l'allongement de l'année scolaire au détriment des vacances d'été lors de la concertation sur la refondation de l'école, se félicite de l'évolution « pragmatique » des positions du ministre de l'Education. Il vient en effet d'indiquer au journal « Les Echos » que *« si la question des vacances d'été doit bloquer toutes les autres avancées, je proposerai au Premier ministre de ne pas y toucher. Mon souci est d'aller le plus loin possible dans la réforme du système éducatif. Cela suppose aussi de construire les convergences nécessaires. L'école doit rassembler les Français »*

Les oppositions à l'allongement de l'année scolaire sont en effet multiples. Une telle mesure serait de nature à compromettre l'adhésion des personnels à l'indispensable refondation de l'École, sans pour autant assurer une meilleure réussite des élèves.

Car il est tout à fait possible dans une année scolaire de 36 semaines de mieux utiliser le temps disponible pour le mettre au service des apprentissages des élèves. Une approche qualitative, facilitée par un renforcement des compétences professionnelles des enseignants de l'école maternelle au lycée, serait beaucoup plus efficace que n'importe quelle modification quantitative du temps scolaire.

Pour le **SE-Unsa**, cela passe par une formation initiale et continue de qualité qui reste à construire. Cela passe également par une redéfinition des objectifs et des contenus des programmes scolaires. La redéfinition du socle commun et la mise en adéquation des programmes avec le socle doivent être l'occasion d'une refonte complète qui prenne enfin en compte les possibilités réelles d'apprentissage des enfants en fonction de leur âge et du temps disponible.

Syndicat des Enseignants-UNSA
de la Somme
4, rue Paul Sautai
80000 AMIENS

Tél : 03.22.92.33.63
Fax : 03.22.92.50.51

80@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/80/>

